



Mardi 19 mars 2019

## Objectifs

- Se repérer dans les documents comptables
- Connaître quelques indicateurs clés
- Comprendre les particularités de la gestion d'une coopérative
- Comprendre l'articulation entre la stratégie et la gestion

## Programme

### Notions de base sur les comptes annuels

→ **Les documents comptables** : bilan, compte de résultat à travers le plan comptable. Identifier et savoir interpréter quelques chiffres et indicateurs clés.

#### → Compte de résultat

- ✓ Entrer dans le détail des comptes et comprendre l'évolution des postes
- ✓ La notion de coût de revient
- ✓ Indicateurs clés

#### → Bilan

- ✓ A quoi sert le bilan, comment le lire.
- ✓ Les équilibres du bilan : Fonds de Roulement, Besoin en Fonds de Roulement, Trésorerie

### Les comptes annuels & particularités de gestion d'une coopérative

- Les stocks et leur évaluation
- Les différents types de réserves et la notion de réserve « indisponible »
- Les subventions (d'investissement, de fonctionnement)
- Le traitement des coopérateurs – fournisseurs, au compte de résultat et au bilan
- La répartition du résultat : le choix entre la rémunération des adhérents et ce qui est conservé pour investir

### L'articulation entre la stratégie & la gestion

## Méthodes pédagogiques & documents remis

Outils : Diaporama, paper board, documents internes

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques, Présentation, cas pratique, discussions

Document remis : Livret stagiaire.

**Moyens pour suivre l'exécution de la formation** : feuille d'émargement et attestation de formation

**Moyens évaluation des connaissances** : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

## TARIFS



TARIFS			
Administrateurs	Adhérent	Éligible Vivea	285€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	400€ HT / jour / Stagiaire
	Non Adhérent	Éligible Vivea	385€ HT / jour / Stagiaire + 115€ HT/jour / stagiaire pris en charge par Vivéa
		Non éligible Vivea	500€ HT / jour / Stagiaire
Salariés	Adhérent	400€ HT / jour / Stagiaire (plan de formation)	
	Non Adhérent	500€ HT / jour / Stagiaire (plan de formation)	

## Intervenant

**Frédéric Cordier**

*Ingénieur Conseil Coop de France  
Alpes-Méditerranée*

## Public ciblé

**Salariés** : Responsable et/ou Directeur de coopérative – ou tous salariés de Coopérative sans connaissances approfondies sur le sujet

**Administrateurs** : Président & administrateurs de coopératives

## Date et Lieu

**Mardi 19 mars 2019**

**Salon de Provence**

# Bulletin d'inscription



À retourner à : [ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop](mailto:ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop) avant **le 5 mars 2019**

Entreprise/Coopérative : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Personne à contacter au sein de la coopérative : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... EMail : .....

## Les Chiffres Clés pour une bonne Gouvernance du 19 mars 2019

Stagiaire	Statuts
Non : .....	<input type="checkbox"/> Salarié adhérent
Prénom : .....	<input type="checkbox"/> Salarie non adhérent
Fonction : .....	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : ..... Date de naissance : .....
.....	<input type="checkbox"/> Administrateur Adhérent Non Éligible Vivea
Mail : .....	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Éligible Vivea : Code postal du domicile : ..... Date de naissance : .....
.....	<input type="checkbox"/> Administrateur Non Adhérent Non Éligible Vivea

### Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCA.

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

**Cachet**

**Nom et qualité du signataire**

.....

Fait à..... Le ...../...../2019

Signature :

### Formation : conditions générales de vente <sup>1</sup>

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

<sup>1</sup> Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.